



This PDF is provided by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an officially produced electronic file.

Ce PDF a été élaboré par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'une publication officielle sous forme électronique.

Este documento PDF lo facilita el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un archivo electrónico producido oficialmente.

جرى إلكتروني ملف من مأخوذة وهي والمحفوظات، المكتبة قسم ، (ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد من مقدمة PDF بنسق النسخة هذه رسمياً إعداده.

本PDF版本由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案服务室提供。来源为正式出版的电子文件。

Настоящий файл в формате PDF предоставлен библиотечно-архивной службой Международного союза электросвязи (МСЭ) на основе официально созданного электронного файла.



Union
internationale des
télécommunications



RAPPORT ANNUEL 2001

2001 SOMMAIRE

2	AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
4	LES TÉLÉCOMMUNICATIONS D'AUJOURD'HUI
6	AU SERVICE DES RELATIONS ENTRE LES ÊTRES HUMAINS
7	<i>Partenariats pour la formation</i>
7	<i>Des boursiers toujours plus nombreux</i>
8	<i>Etablir des connexions santé</i>
8	<i>Les besoins sont criants, mais les connexions manquent</i>
8	<i>Rétablir des liens une fois la guerre finie</i>
9	<i>Travailler ensemble</i>
9	<i>Connecter les régulateurs</i>
10	<i>Le G-REX: une nouvelle permanence téléphonique pour des connexions mondiales</i>
12	CONNECTER TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIE
13	<i>Elaboration de normes pour les réseaux de la prochaine génération</i>
13	<i>La rapidité est la clé du succès</i>
13	<i>Un seul numéro pour plusieurs terminaux et services</i>
13	<i>Le World Wide Web s'internationalise</i>
14	<i>Fourniture d'informations de bout en bout</i>
15	<i>L'avenir est à la commutation par paquets</i>
15	<i>Qualité de service</i>
16	<i>Renforcer la sécurité des réseaux</i>
16	<i>Codage pour les réseaux de la prochaine génération</i>
18	ÉTABLIR DES PARTENARIATS PROPRES À CONNECTER LE MONDE
19	<i>Etre Membre de l'UIT – Un contrat de confiance</i>
20	<i>ITU TELECOM – Connexion entre l'industrie et la société de l'information</i>
22	<i>ITU TELECOM AFRICA 2001</i>
24	<i>Les partenariats de l'UIT, à l'avant-garde de la lutte contre la fracture numérique</i>
24	<i>Les radiocommunications et la société de l'information</i>
30	FINANCES DE L'UNION
31	<i>Budget</i>
31	<i>Recettes et dépenses</i>

Avant-propos du Secrétaire général

2

Yoshio Utsumi



Pour le meilleur ou pour le pire, 2001 restera dans notre souvenir un tournant dans nos efforts pour réinventer le secteur des télécommunications. L'UIT n'a pas pour autant renoncé à s'adapter aux besoins de l'industrie ni perdu de vue ce qui est notre mission la plus essentielle, à savoir permettre à toute l'humanité, grâce aux communications, de rester connectée.

La capacité qu'a l'Union de se transformer ressort des premiers recours à la nouvelle procédure intitulée la « variante de la procédure d'approbation » mise en place pour accélérer l'approbation des normes de l'UIT. Cette variante a été adoptée pour réduire les délais de mise sur le marché des normes qui sont le plus étroitement liées aux échéances et aux pratiques opérationnelles de l'industrie. Sur 244 recommandations reçues en 2001, 69% ont été approuvées

en moins de six semaines et toutes ont été adoptées par consensus.

L'année 2001 a été marquée par l'approbation par l'Assemblée générale des Nations Unies du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Le Sommet, qui doit se dérouler en deux phases, portera sur une large gamme de questions concernant la société de l'information et adoptera une déclaration de principes et un plan d'action visant à transformer la « fracture numérique » en « ouverture numérique ». La première phase, accueillie par le Gouvernement suisse, se déroulera à Genève du 10 au 12 décembre 2003. La seconde, qui sera accueillie en 2005 par le Gouvernement tunisien, portera sur les questions de développement et nous donnera la possibilité d'évaluer, d'élargir ou de modifier le plan d'action mis au point à Genève.

Le lancement du projet de centres de formation par l'Internet à l'intention des pays en développement, d'une valeur de plusieurs millions USD, vise à rattraper le retard enregistré par le monde en développement pour ce qui est de la maîtrise de l'Internet et d'autres compétences liées à la « nouvelle

économie». Il s'agit d'une contribution tangible au développement durable fondée sur le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Dès à présent, 20 des 50 centres prévus dispensent à des centaines d'ingénieurs des pays en développement la formation au réseautage et aux services IP dont ils ont besoin.

Un autre événement notable a marqué l'année 2001 : les progrès réalisés en Afrique pour «se connecter» à la société de l'information. Il a souvent été dit qu'il y a «autant de téléphones à Tokyo que dans toute l'Afrique». Fort heureusement, ce n'est plus vrai. L'Afrique dispose maintenant de deux fois plus de lignes téléphoniques que Tokyo. La pénétration rapide de la technologie cellulaire mobile à l'échelle mondiale permet d'espérer que la majeure partie de l'humanité aura bientôt accès aux télécommunications. L'Afrique a également été au centre des efforts des expositions TELECOM de l'UIT en 2001. ITU TELECOM AFRICA 2001 s'est tenue avec succès à Johannesburg (République sud-africaine) en novembre. Cette exposition a attiré plus de 15 000 professionnels des télécommunications dont 40 ministres et plus de 200 exposants.

Pour ce qui est du développement des services, l'attribution par l'UIT du premier code de numéros de télécommunication personnels universels (numéros TPU) signifie que la connectivité mondiale en matière de télécommunication a beaucoup gagné en efficacité. Le numéro TPU permettra la portabilité mondiale des numéros, abstraction faite du lieu géographique ou des opérateurs de télécommunication choisis, même si ceux-ci utilisent les nouvelles technologies IP. Dans une large mesure, les normes de l'UIT pour les TPU permettront aux entreprises d'être mieux à même d'assurer leurs activités sur les différents marchés du monde et bénéficieront aux consommateurs puisqu'ils pourront, à partir de n'importe quel dispositif de communication, joindre un correspondant en tout point du monde.

Les nouveaux services de télécommunication ont également été améliorés grâce à l'adoption de normes mondiales pour les réseaux optiques à commutation automatique (ASON, *automatically switched optical networks*). La série des normes ASON repose sur les normes des réseaux optiques de transport (OTN, *optical transport networks*) également mises au point en 2001. Ces progrès rapprochent un peu plus le monde de ce qui deviendra

un réseau de communication «tout optique». Ils ouvrent également d'énormes débouchés commerciaux aux opérateurs de réseaux et aux prestataires de services en leur donnant le moyen d'assurer la transmission efficace de bout en bout de services à large bande gérés, avec une grande facilité et un coût d'exploitation réduit.

Il ne s'agit là que de quelques exemples de la manière dont l'UIT a continué de répondre aux besoins tant de l'industrie des télécommunications que du consommateur en 2001. Par ailleurs, étant donné la complexité de ces besoins dans une société de l'information de plus en plus mondialisée, je suis convaincu qu'une organisation multilatérale et universelle telle que l'UIT jouera un rôle de plus en plus important dans la satisfaction des besoins de communication de l'ensemble de l'humanité.

Yoshio Utsumi



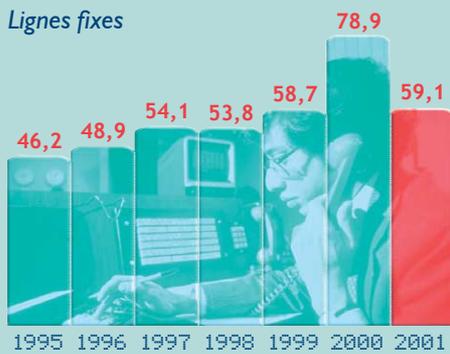


Section 1

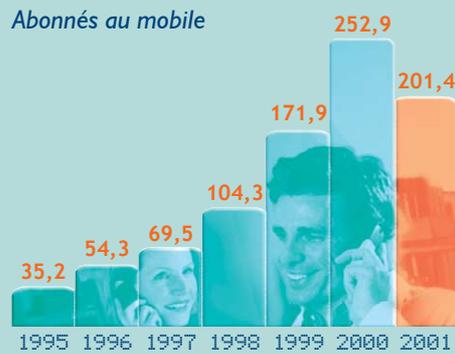
Figure: Heureusement, il y a l'Internet

Nombre de nouvelles lignes fixes, de nouveaux abonnés au mobile et de nouveaux utilisateurs de l'Internet ajoutés chaque année, 1995-2001 (en millions)

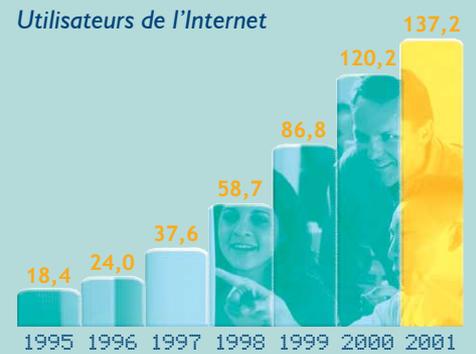
Lignes fixes



Abonnés au mobile



Utilisateurs de l'Internet



Source: Base de données de l'UIT «Indicateurs des télécommunications dans le monde»

Si l'année 2000 a été celle de l'éclatement de la bulle

dot.com, 2001 a été celle de la fin du boom des télécommunications. Au cours de l'année civile, les compagnies de télécommunication ont annoncé plus de 470 000 suppressions d'emplois, les équipementiers étant les plus durement touchés. Les cours des actions ont plongé, des fortunes se sont défaits et plusieurs grands noms se sont retrouvés au bord de la faillite. Tout à coup, des possibilités qui ne se refusaient pas une année auparavant sont devenues financièrement inabornables. Des licences pour la fourniture de services mobiles de la troisième génération, qui valaient des milliards USD au plus fort du boom de l'année 2000, ne trouvaient, même donnés, que difficilement preneur en 2001.

Toutefois, bien que la réaction des marchés financiers reflète la crise de cette industrie, les résultats effectifs enregistrés par le secteur n'ont pas été si mauvais. Le nombre de nouvelles lignes fixes installées a baissé d'environ un tiers et le nombre de nouveaux utilisateurs des services mobiles, d'un cinquième (voir la figure ci-contre). Néanmoins, dans un cas comme dans l'autre, les résultats de 2001 sont en fait meilleurs que ceux de 1999. L'Internet aussi a progressé, mais à un rythme plus lent que par le passé. Le problème est que l'année 2000 a été tellement bonne pour le secteur des télécommunications qu'il était difficile de conserver cet élan, notamment après les événements tragiques du 11 septembre 2001.

Le ralentissement en 2001 s'explique en partie par l'ampleur des succès précédents. Dans de nombreuses régions du monde, on approche de la saturation en nombre d'utilisateurs des lignes fixes et des services mobiles. La croissance se déplace des pays développés vers les pays en développement. Ainsi, la Chine à



elle seule a compté pour plus de la moitié de toutes les nouvelles lignes fixes et pour un quart des nouveaux abonnés au mobile. En Afrique aussi, le nombre de nouveaux abonnés au mobile a davantage augmenté depuis le début de l'année 2000 qu'au cours des décennies qui ont précédé le tournant du siècle. Les opérateurs et équipementiers de télécommunication les plus durement touchés sont ceux qui n'ont pas investi hors des pays développés. Les opérateurs se livrent une concurrence beaucoup plus acharnée pour gagner la clientèle des quelque derniers 5% de clients potentiels qui n'utilisent pas encore les services de télécommunication dans les pays développés que pour gagner celle des 50% d'habitants des pays en développement non desservis. C'est ainsi que dans 18 pays en développement, dont 13 pays africains, les réseaux mobiles ont progressé de plus de 200% en 2001. La palme revient au Nigéria dont le réseau mobile a décuplé en 2001, après l'octroi de licences à plusieurs concurrents.

Parallèlement, cette croissance concerne non plus tant les réseaux traditionnels que les réseaux de demain. Ainsi, en 2001, la République de Corée a compté 4 millions de nouveaux utilisateurs des réseaux large bande et plus de 6 millions d'utilisateurs de l'Internet mobile à grande vitesse (jusqu'à 144 kbit/s). Ce pays est champion du monde à ces deux égards. Dans le monde entier, le nombre d'utilisateurs du large bande a presque doublé en 2001, la demande étant surtout alimentée par les jeux en ligne. Néanmoins, l'industrie attend

toujours l'apparition d'une véritable «application miracle» qui intéressera les utilisateurs autres que les adolescents. Les nouvelles technologies telles que les réseaux locaux hertziens ou les systèmes de navigation placés à bord d'automobiles, sont également en plein essor. Il est toutefois risqué de prédire qui seront les vainqueurs, car pour chaque entreprise commerciale qui réussit, plusieurs autres échouent.

Pour l'ensemble du secteur, le problème vient en fait de l'inadéquation géographique entre l'offre et la demande. Ainsi, il y a suffisamment de capacité de câble sous-marin à fibre optique dans l'Atlantique pour permettre à chaque Nord-Américain et à chaque Européen de téléphoner simultanément. Devant ce surplus de capacité, les prix s'effondrent, de même que les bénéfices. Par contre, dans les pays en développement d'Asie et d'Afrique, on manque de capacité, en particulier pour les communications mobiles et le trafic Internet. Les grands objectifs fixés pour l'humanité, tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, seront beaucoup plus faciles à atteindre dès lors que les pays en développement bénéficieront, au même titre que les pays développés, de technologies évoluées de l'information et de la communication (TIC).

Par réduction de la fracture numérique, on entend la création d'une situation profitable à toutes les parties, dans laquelle les pays tant en développement que développés ramassent les dividendes de l'augmentation des investissements consentis dans les TIC. S'ils veulent revenir à une croissance rentable après l'*annus horribilis* de 2001, les investisseurs doivent s'intéresser au vaste monde. L'industrie des télécommunications revendique son caractère global. A elle maintenant de faire la preuve de cette universalité.

2001:

6

Section 2



Partenariats pour la formation

Pour que tout un chacun puisse avoir accès aux perspectives qu'offre la société de l'information, il faut, dans un premier temps, doter les êtres humains des compétences qui leur permettent, à eux et aux communautés dont ils sont issus, de prendre leur destin en main. Dans le cadre de son Secteur du développement des télécommunications et en partenariat avec les secteurs public et privé et les organismes d'aide au développement, l'UIT a conclu en 2001 onze accords de partenariat pour la formation. Nos partenaires pour ces projets de développement des ressources humaines sont les suivants:

Union de radiodiffusion Asie-Pacifique et le «Asia-Pacific Institute for Broadcasting Development»

Fourniture de modules de formation en ligne sur les sujets suivants: «Mise en service de la radiodiffusion télévisuelle numérique», «Planification des fréquences dans les bandes des ondes métriques et décimétriques», «Droits de propriété intellectuelle dans le domaine de la radiodiffusion» et «Questions relatives à la radiodiffusion en service public».

Alcatel CIT

Elaboration de cours de formation aux technologies de l'information et de la communication dans le cadre de l'initiative de l'UIT pour la création de centres d'excellence.

Cable & Wireless

Fourniture de bourses pour des programmes en lignes de niveau troisième cycle dans le domaine des techniques et du droit des télécommunications.

CISCO

Mise en place avant la fin 2003 de 50 centres de formation aux réseaux IP au sein d'établissements d'enseignement public dans les pays en développement.

Organisation des télécommunications du Commonwealth

En collaboration avec l'UIT-D, cette organisation financera la conception et l'organisation de 4 ateliers d'une semaine consacrés aux politiques et à la réglementation des télécommunications.

Information & Communications University – République de Corée

Des étudiants diplômés et des doctorants des pays les moins avancés recevront une aide financière pour assister aux cours.

Maltacom College International

Un nœud «fournisseur de services» pour le téléenseignement sera créé dans le cadre du projet «Université mondiale des télécommunications» de l'UIT.

National Office for Information Economy

Le vivier de connaissances dans la région Asie-Pacifique sera enrichi grâce à l'élaboration de modules en ligne fondés sur les données d'expérience fournies par la *Australian Communications Authority*.

Siemens ATEA

Les cours fondamentaux dispensés par l'intermédiaire des centres d'excellence de l'UIT seront adaptés aux besoins spécifiques des utilisateurs de la région Afrique.

Waseda University – Japon

Dans le cadre de son Centre d'excellence, l'UIT collaborera avec l'université Waseda à l'élaboration de programmes dans les domaines des nouvelles technologies de l'information et de la communication et du téléenseignement.

Communauté régionale des communications

Mise en œuvre de projets de téléenseignement, en partenariat avec la Communauté des Etats indépendants, des opérateurs nationaux et des représentants du secteur privé.

Des boursiers toujours plus nombreux

Plus de 1 500 personnes de toutes les régions du monde ont bénéficié d'une bourse de formation octroyée par l'UIT dans le cadre des programmes du BDT. La majorité de ces bourses (85%) étaient destinées à financer une formation collective, les 15% restants bénéficiant à des particuliers. Deux d'entre eux ont réagi ainsi à la possibilité qui leur avait été offerte d'améliorer leurs compétences en matière de gestion des télécommunications:

«J'ai amélioré mes compétences en gestion et exploitation de notre nouveau réseau GSM 900»

Ahmedou O. Ahmed Sidi, Maurice, directeur adjoint de l'exploitation de Mauritel.
M. Ahmed Sidi a suivi un cours de formation sur l'exploitation des réseaux GSM cofinancé par l'UIT et la Telecommunications Authority du Royaume-Uni.



«J'ai pu mettre l'accent sur la formation au sein de l'organisation qui m'emploie, et faire comprendre à mes collaborateurs et collègues que le changement n'est pas une menace, mais une chance à saisir»

Kem Vikra, Cambodge, directeur adjoint du Département des télécommunications internationales au Ministère des P&T. M. Vikra a suivi aux Etats-Unis un programme global de gestion des télécommunications.



Établir des connexions santé

Il a été demandé au Bureau de développement des télécommunications de l'UIT de prendre la direction d'une initiative qui regroupera des projets nationaux africains et arabes de télé-médecine pour constituer le réseau afro-arabe de télé-médecine. L'objectif est d'établir un réseau multinational de télé-médecine visant à apporter des soins médicaux à des patients qui, autrement, en seraient démunis. Grâce à ce réseau, les professionnels pourront mettre en commun leurs ressources et échanger des connaissances afin de prévenir et de traiter des maladies courantes dans la région.

Dans un premier temps, il sera possible d'assurer sur le réseau des consultations à distance en radiologie et pathologie ainsi qu'une formation et un enseignement à distance. En fonction de l'état des infrastructures dans chaque pays, les équipements seront les suivants:

- connexions assurant des transmissions à grande vitesse qui permettent les consultations en ligne

- téléenseignement, formation et enseignement en cours d'emploi
- circuits RNIS et lignes analogiques à 28, 34 et 56 kbit/s
- connexions Internet pour le transfert de fichiers et l'acquisition de données et connexions par satellite pour les zones isolées n'ayant pas accès aux services téléphoniques de base.

En outre, l'UIT prend une part active à plusieurs projets de télé-médecine dans plusieurs pays (Ethiopie, Georgie, Guinée, Malte, Mozambique, Myanmar, Nicaragua, Ouganda, Ouzbékistan, Ukraine et Zimbabwe).

Les besoins sont criants, mais les connexions manquent

Le Programme spécial en faveur des pays les moins avancés (PMA) vise à intégrer les pays les plus marginalisés dans le réseau mondial de télécommunication. La plupart des pays de cette catégorie ont des réseaux de télécommunication très insuffisants, ce qui se traduit par une télédensité inférieure à 1%. Non seulement ces pays ont un niveau de revenu par habitant très faible, mais leur croissance est handicapée à long terme du fait de la pénurie de ressources humaines et de graves insuffisances en matière d'infrastructures.

Une double fracture numérique sépare souvent les habitants des PMA du reste du monde. D'une part, ils n'ont pas facilement accès aux technologies de l'information et de la communication (la majorité d'entre eux n'ont jamais ni utilisé, ni même vu, de téléphone); d'autre part, la population rurale est souvent encore défavorisée par rapport à la population citadine en ce qui concerne l'accès et la connectivité.

Dans le cadre du Programme spécial en faveur des PMA, élaboré et mis en œuvre par le biais du BDT, l'UIT a entrepris des activités dans plusieurs domaines prioritaires:

- Mise en œuvre de nouvelles technologies et de nouveaux services pour l'expansion et la modernisation des réseaux
- Réforme et restructuration du secteur des télécommunications pour créer un environnement propice au renforcement de l'investissement et à l'ouverture à la concurrence
- Développement des ressources humaines, de manière à assurer une gestion et une exploitation du secteur des télécommunications inscrites dans la durée
- Soutien aux stratégies faisant appel aux financements et aux partenariats pour mobiliser les investissements dans le secteur.

Pour que ces programmes aient une efficacité maximale, l'assistance a été centrée sur un petit groupe de pays: Erythrée, Guinée-Bissau, Mozambique, Népal, Niger et Yémen. Les projets étaient variés: élaboration d'un plan d'entreprise en vue de la création d'une école supérieure des télécommunications, assistance pour la transition entre réseau téléphonique à commutation de circuits et protocole Internet, conception de stratégies pour le développement des télécommunications en zone rurale.

Rétablir des liens une fois la guerre finie

Une catégorie spéciale de PMA a été retenue pour recevoir une assistance. Ces «pays ayant des besoins spécifiques» sont ceux qui ont connu l'épreuve de la guerre, des troubles civils et d'autres types

de conflits qui ont entraîné des souffrances et des dégâts incalculables. L'infrastructure de télécommunication est souvent l'une des premières victimes de la guerre. L'UIT était consciente de ces besoins spécifiques, mais il n'allait pas de soi de mobiliser les ressources financières correspondantes.

Néanmoins, plusieurs pays (Burundi, Libéria, Rwanda, Sierra Leone et Somalie) ont bénéficié d'un partenariat conclu entre l'UIT, la *Federal Communications Commission* des Etats-Unis et l'Initiative Leland de la *United States Agency for International Development* (USAID). Ces trois institutions ont convenu de mettre en commun leurs ressources financières et en nature pour rétablir un lien entre ces pays déchirés par la guerre et la communauté mondiale des télécommunications.

Travailler ensemble

L'UIT a toujours été le pôle d'attraction des nombreux partenaires du secteur des télécommunications. Dans le cadre de commissions d'études, d'ateliers, de séminaires et de conférences, elle a pu s'acquitter de ses responsabilités et élaborer des normes de télécommunication, atteindre des objectifs de développement et gérer le spectre des fréquences.

La normalisation des télécommunications:

- Atelier sur les réseaux IP et Mediacom 2004 (itu.int/ITU-T/worksem/ipnetwork)
- Future évolution des réseaux – Venezuela, Commission d'études 13 (itu.int/ITU-T/worksem/networkevolution/)
- Le multimédia au XXI^e siècle – Brésil, Commission d'études 16 (itu.int/ITU-T/worksem/multimedia/)

- Qualité de service dans les réseaux évolutifs (itu.int/ITU-T/worksem/qos/)

Les politiques stratégiques:

- Atelier de planification stratégique sur les incidences économiques et réglementaires du tout large bande (itu.int/broadband)
- Atelier de planification stratégique sur la politique d'octroi de licences pour la téléphonie mobile 3G (itu.int/3G)

Développement:

- Réunion régionale de préparation pour la région des Etats arabes pour la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-02) (Alexandrie, Egypte, 17-19 octobre 2000)
- Réunion régionale de préparation pour l'Europe et la Communauté des Etats indépendants pour la CMDT-02 (Sofia, Bulgarie, 28-30 novembre 2000)
- Réunion régionale de préparation pour la région Afrique pour la CMDT-02 (Yaoundé, Cameroun, 29-31 mai 2001)
- Ateliers sur la mise en œuvre des services GMPCS, l'octroi de licences à ces services et leur commercialisation, organisés pour l'Asie (Bangkok, 27-29 août 2001) et l'Afrique (Johannesburg, 7-9 novembre 2001)

Connecter les régulateurs

De nombreux Etats Membres de l'UIT sont conscients que les tentatives de réduction de la fracture numérique passent par une réforme du secteur. De même, il est communément admis qu'une réglementation efficace est indispensable pour continuer à attirer les investissements. L'une des principales tâches de la réforme du secteur des TIC consiste donc à mettre en place une autorité

de réglementation efficace et transparente. Alors qu'ils n'étaient que 13 en 1990, ce sont aujourd'hui 117 Etats Membres de l'UIT qui ont créé un organisme national chargé de la réglementation des télécommunications, et ce chiffre devrait passer à 140 en 2005.

A la fin de 2001, le Bureau de développement des télécommunications a organisé un Colloque mondial des régulateurs (GSR), à un moment où le secteur des télécommunications devait faire face à des difficultés croissantes du fait de la récession des marchés. Trois cent soixante-neuf délégués de 102 Etats Membres, dont des représentants de 72 instances de régulation, 5 ministres des communications, une multitude de décideurs, 21 compagnies Membres des Secteurs et des représentants d'organismes régionaux de régulation, d'établissements universitaires et d'organisations internationales y ont pris une part active.

Ce Colloque est la seule tribune mondiale conçue pour encourager le dialogue entre les régulateurs des pays industrialisés et ceux des pays en développement. Témoignant de l'intérêt que les régulateurs ont accordé à cet événement, les chefs de 55 organismes de régulation ont, malgré leur emploi du temps chargé, assisté à la réunion.

Les participants au Colloque ont élaboré un plan d'action en quatre volets visant à aider les régulateurs à mettre au point les outils dont ils ont besoin pour une réglementation efficace. Ces quatre volets sont les suivants:

- accent mis sur la formation et le renforcement des compétences
- élaboration de critères de référence et de modèles



- appui aux initiatives prises aux niveaux régional et sous-régional
- élargissement des contributions au-delà de la communauté des régulateurs.

L'UIT a été chargée, non seulement de dispenser une formation, mais aussi de recueillir des informations sur d'autres programmes et centres de formation. Il lui a également été demandé de réaliser des études visant à définir les meilleures pratiques et des modèles pour résoudre des problèmes urgents, tels que ceux du service universel, de l'octroi de licences et de l'interconnexion. L'Union a également été chargée d'appuyer l'action des services de régulation aux plans régional et sous-régional, et notamment d'encourager le développement d'associations régionales de régulateurs, de dispenser une formation et de promouvoir le partage des informations au niveau régional.

Enfin, il faudra encourager un plus grand nombre d'acteurs du marché à participer, tout en conservant une tribune qui favorise des échanges francs et ouverts entre les régulateurs. A ce titre, il conviendrait de faire réaliser des études de cas afin que les régulateurs obtiennent des renseignements de la part des opérateurs et des fournisseurs, des investisseurs et des associations d'utilisateurs.

Le G-REX: une nouvelle permanence téléphonique pour des connexions mondiales

En quelques années à peine, le nombre de pays qui ont établi des organismes de régulation dans le domaine des technologies de l'information et de



la communication (TIC) a augmenté de façon spectaculaire, ce qui rend indispensable le dialogue entre les régulateurs sur le plan mondial. Afin de pouvoir y faire participer l'ensemble des régulateurs, l'UIT a, par l'intermédiaire du BDT, mis en place le *Global Regulators Exchange* (G-REX), permanence téléphonique pour le partage de meilleures pratiques et l'échange d'expériences mutuelles.

Tous les régulateurs et décideurs des 189 Etats Membres de l'UIT ont été

invités à désigner un coordonnateur chargé de participer au G-REX. On compte aujourd'hui 207 utilisateurs agréés du G-REX dans 110 pays. Le G-REX comprend 9 groupes de discussion sur des questions clés relatives à la réglementation, ainsi qu'une permanence téléphonique à l'intention des régulateurs.

Toutes les contributions sont les bienvenues, que ce soit sous forme de commentaires, de questions ou d'affichage de documents pertinents. Les utilisateurs du G-REX n'hésitent pas à utiliser la permanence téléphonique qui permet aux régulateurs d'adresser des demandes très ciblées sur des questions précises à leurs homologues du monde entier. Par exemple, lorsqu'un régulateur d'un pays classé parmi les moins avancés a récemment demandé des exemples d'accords de licences pour les services mobiles, les réponses ont afflué de plusieurs pays (Australie, Danemark, Hong Kong (Chine),

Atelier sur les réseaux IP et Mediacom 2004

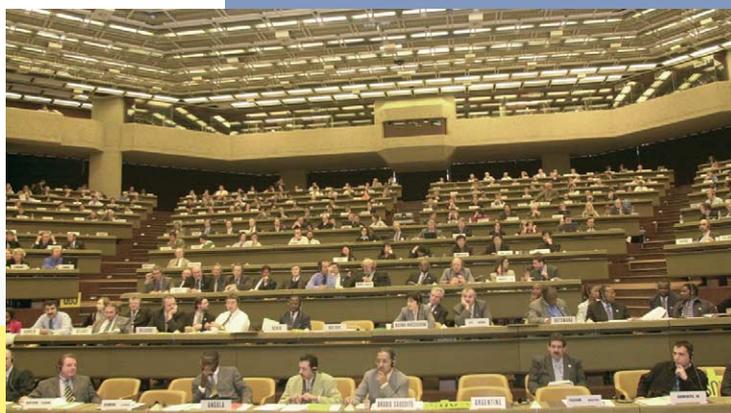
Mediacom 2004 est un projet de l'UIT qui vise à créer un cadre pour l'élaboration de normes pour les applications, services et systèmes multimédias. L'interfonctionnement entre ces systèmes, pour qu'ils soient adaptés aux besoins des utilisateurs en termes de mobilité et de facilité d'utilisation, est essentiel à la réussite des réseaux de la prochaine

Au service des relations entre les êtres humains

Inde, Jordanie, Nigéria, Norvège, Philippines, Suisse et Uruguay). Il est difficile d'imaginer que ce PMA aurait pu parvenir à pareils résultats si le G-REX n'avait pas existé.

Atelier sur la diffusion de l'Internet

La diffusion de l'Internet est un facteur clé de l'intégration de toutes les communautés mondiales dans la société de l'information. Les résultats des études de cas sur l'Internet réalisées par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), ainsi que ceux d'autres études de cas commandées par l'UIT ont été présentés lors de cet atelier. Outre les débats sur les politiques générales, les utilisateurs et l'utilisation, et les aspects commerciaux de la diffusion de l'Internet, les participants ont également réfléchi au rôle que pourrait jouer l'UIT dans des projets en rapport avec l'Internet (itu.int/asean2001).



Forum mondial des politiques de télécommunication 2001: La téléphonie IP

L'Unité des stratégies et politiques de l'UIT a organisé le troisième Forum mondial des politiques de télécommunication consacré à la téléphonie IP (VoIP), auquel ont participé plus de 750 hauts fonctionnaires de plus de 120 Etats Membres de l'Union. Les trois journées de ce Forum ont été consacrées à l'examen des problèmes réglementaires et des débouchés commerciaux liés au développement des technologies permettant l'acheminement de communications téléphoniques sur les réseaux de données tels que l'Internet. Les participants au Forum ont rédigé quatre «Avis» qui traduisent les opinions communes des Etats Membres de l'UIT sur les incidences globales de la téléphonie IP, les mesures à prendre pour venir en aide aux Membres de l'Union, les problèmes liés au développement des ressources humaines et les études fondamentales à effectuer. Pour obtenir davantage d'informations sur les travaux de ce Forum, consultez notre site web à l'adresse itu.int/wtpf

génération. Les participants à cet atelier organisé à Genève, Suisse, ont débattu de ces questions et de l'adaptation future du protocole Internet à ces réseaux. Il a été prévu de fixer des étapes pour la transition entre les réseaux existants et les réseaux de la prochaine génération et de proposer des échéances pour l'élaboration de normes applicables à ces derniers.



2001:

12

Section 3



Elaboration de normes pour les réseaux de la prochaine génération

A l'UIT, le Secteur UIT-T est chargé d'élaborer les normes sur lesquelles repose le fonctionnement des réseaux de communication. En étroite collaboration avec les organismes gouvernementaux et les fournisseurs de technologie et de services du secteur privé, l'UIT-T est le cadre de recherches et de débats sur l'interopérabilité qui garantissent le bon fonctionnement des réseaux actuels et futurs.

La rapidité est la clé du succès

Dans un monde en pleine évolution, la rapidité de commercialisation d'un produit est la clé de son succès. L'UIT en est consciente; c'est pourquoi elle a décidé de faire l'économie d'une bonne partie des formalités administratives liées aux tâches de normalisation. Pour satisfaire aux demandes de ses Membres, l'UIT-T a mis au point une variante de la procédure d'approbation (AAP, *alternative approval process*) qui est une procédure d'approbation rapide des normes techniques.

A l'heure où les opérateurs de réseaux cherchent à mettre en œuvre les services de la troisième génération, l'interopérabilité des équipements est un impératif. L'objet de la procédure AAP est précisément de faire en sorte que les normes prennent valeur de Recommandations dans les meilleurs délais. Il ne s'agit pas simplement de faire gagner du temps aux membres des commissions d'études de l'UIT. Une fois ces normes en vigueur, les opérateurs de réseaux se sentiront suffisamment sûrs pour pouvoir rapidement et efficacement mettre en œuvre les services de la prochaine génération.

L'objectif de la procédure AAP est non seulement de redéfinir nombre de procédures existantes, mais également d'automatiser une bonne partie de la procédure d'approbation. Avec cette

nouvelle variante, dès lors que les participants à une réunion estiment qu'un projet de Recommandation est prêt à être approuvé, ce projet est affiché sur le site web de l'UIT et la procédure peut parvenir à son terme par voie électronique, sans qu'il soit nécessaire d'organiser une nouvelle réunion.

En 2001, sur 244 Recommandations reçues, 69% ont été approuvées dans un délai inférieur à six semaines. Par comparaison, les délais d'approbation étaient il y a quelques années de neuf mois en moyenne, et de quatre ans il y a une vingtaine d'années. Il est à espérer que la procédure AAP permettra chaque année d'augmenter le nombre de Recommandations approuvées et, par ricochet, de rentabiliser plus rapidement les réseaux de la prochaine génération pour les compagnies commerciales.

Un seul numéro pour plusieurs terminaux et services

Le projet de protocole de numérotage électronique ENUM, qui permettra une convergence réelle entre différents types de réseaux et d'appareils, devrait être l'une des activités phares de l'UIT. En termes simples, avec le protocole ENUM, les utilisateurs pourront avoir accès, en composant un numéro unique, à une grande diversité de terminaux et de services: télécopie, courrier électronique, radiorecherche, téléphonie mobile, adresses téléphoniques SIP (protocole d'ouverture de session) ou site web.

L'élaboration du protocole ENUM témoigne également de la détermination de l'UIT à collaborer avec d'autres organisations de normalisation, par exemple avec le Groupe d'étude sur l'ingénierie Internet (IETF), qui a également joué un rôle clé dans la définition de la norme ENUM.

La tâche d'élaboration de cette norme a été complexe. Non seulement il

a fallu relier entre eux des réseaux hétérogènes, mais il a également fallu tenir compte de la multiplicité des différents cadres réglementaires dans le monde.

Selon les prévisions des analystes, ENUM favorisera la mise en application d'une série de nouveaux services qui pourraient être essentiels pour la réussite des réseaux de la prochaine génération. Par exemple, le protocole ENUM permettra à un utilisateur d'appeler depuis un téléphone ordinaire un terminal IP à commande vocale. Par ailleurs, l'utilisateur peut décider sur quel appareil doit aboutir la communication.



Le World Wide Web s'internationalise

Un symposium organisé en commun par l'UIT et par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), en association avec le *Multilingual Internet Names Consortium* (MINC), avait pour objet d'élargir l'accès à l'Internet dans le monde. L'anglais est devenu la langue véhiculaire de la société de l'information, facteur qui contribue à aggraver la fracture numérique entre les nantis et les démunis.

Cinquante pour cent du contenu du web est rédigé dans des langues autres que l'anglais. Ce symposium avait pour

14 2 0 0 1 but de tenir compte de cette diversité en proposant des méthodes visant à intégrer dans l'infrastructure du web des alphabets autres que le langage ASCII à base de caractères latins pour donner accès aux sites web. A l'heure actuelle, les personnes dont la langue maternelle est l'arabe, le chinois, le coréen, le japonais, le tamoul, le thaï, etc., ne peuvent pas utiliser le web dans leur langue.

L'Internet rassemble désormais plus de 230 pays et compte plus de 360 millions d'utilisateurs. D'après les estimations, en 2003, deux tiers de l'ensemble des internautes seront des non-anglophones et l'Asie et l'Amérique latine fourniront les plus importants contingents de nouveaux utilisateurs. Toujours selon les prévisions, cette même année, au moins un tiers des internautes préféreront utiliser en ligne une langue autre que l'anglais, et d'ici à 2005, seulement un tiers des entreprises de l'Internet communiqueront en ligne en anglais. D'après certains analystes, en 2007, le chinois sera la langue la plus



couramment utilisée sur le World Wide Web.

Plusieurs organismes commerciaux et privés ont proposé des solutions permettant d'utiliser des noms de domaine multilingues, mais il n'y a pas eu d'accord sur une norme *de facto*. Le symposium organisé par l'UIT et l'OMPI a été prioritairement consacré aux questions techniques, juridiques et politiques liées à l'élargissement de l'espace noms de domaine pour inclure des langues autres que l'anglais, ainsi qu'à leurs incidences en matière de propriété intellectuelle.

Le problème de l'égalité d'accès aux précieuses ressources de l'Internet

préoccupe l'UIT au premier chef. Ce symposium est l'une des nombreuses initiatives prises par l'Union pour contribuer à résoudre le problème de la fracture numérique.

Fourniture d'informations de bout en bout

La convergence entre les communications, la radiodiffusion et l'électronique grand public rend nécessaire l'interopérabilité d'un ensemble de systèmes de plus en plus disparates. Mediacom 2004 est un projet de l'UIT qui vise à mettre en place un cadre favorisant le développement coordonné et harmonisé de normes mondiales de communication multimédia.

Un nombre croissant d'applications, de la visiophonie à la visioconférence en passant par le DVD et la télévision numérique, utilisent la vidéo numérique. L'adoption de cette technique par de nombreuses applications a été rendue possible grâce à l'élaboration de normes de codage vidéo visant des domaines d'application précis. Il devient ainsi possible d'assurer l'interopérabilité entre des systèmes conçus par différents fabricants pour une application donnée.

Le projet Mediacom 2004 vise à lever les ambiguïtés créées par les normes spécifiques ou concurrentes. Il apparaît comme une directive cadre régissant les normes mondiales dans le domaine des applications multimédias telles que la visioconférence, la transmission vidéo, et les systèmes qui les prennent en charge. Cette initiative sera bénéfique tant pour le consommateur, qui se verra offrir des produits bien définis, que pour le fournisseur de services, qui pourra proposer une gamme de services plus étendue et que pour l'équipementier, qui pourra élargir sa clientèle.



Dans le cadre de ses récents travaux de normalisation du multimédia, l'UIT a mis au point une norme qui divise par deux la largeur de bande nécessaire pour la transmission vidéo. L'application de la norme UIT-T H.26L permet de doubler le nombre d'images par seconde pour la transmission vidéo sur l'Internet par rapport à ce que permet la technologie actuelle MPEG4.

Comme tous les travaux de l'UIT-T, le projet Mediacom 2004 est dans une certaine mesure tributaire de la coopération avec d'autres organismes de normalisation et des entités des secteurs public et privé. Il est un nouvel exemple de la détermination de l'UIT à poursuivre le dialogue avec toutes les parties intéressées dans l'objectif de l'avènement d'une société de l'information marquée par la convergence totale.

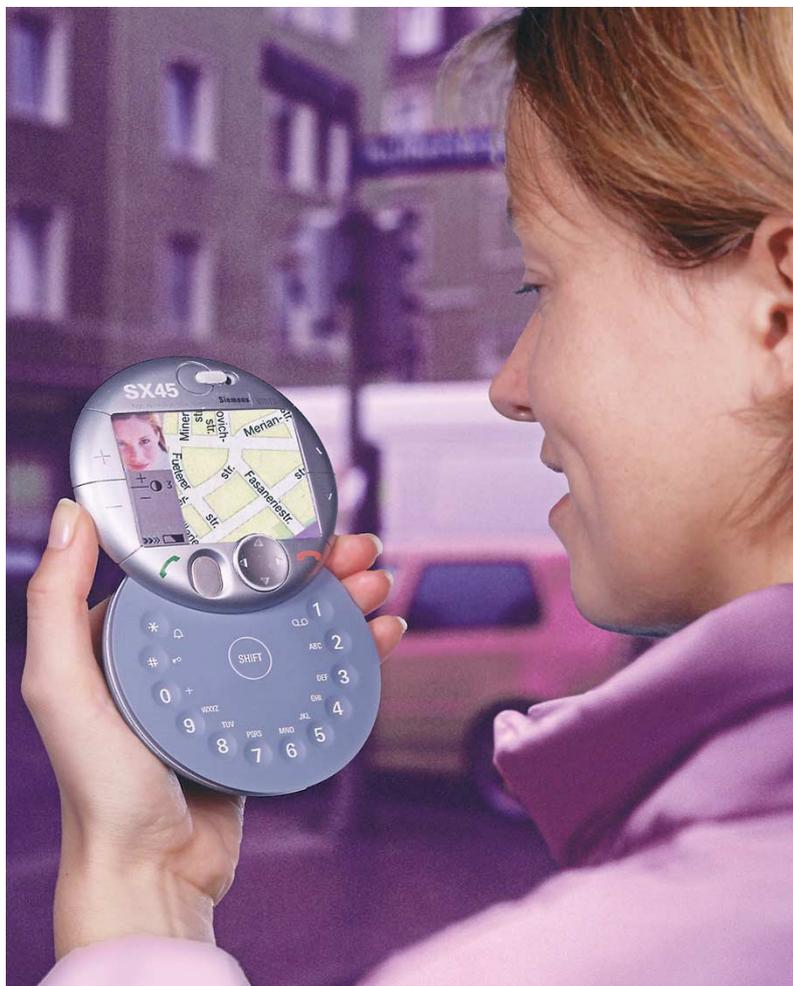
L'avenir est à la commutation par paquets

Beaucoup considèrent le protocole Internet (IP) comme la structure de base de tous les futurs systèmes d'acheminement de l'information.

Le projet IP de l'UIT a pour but de résoudre les problèmes de la fourniture de signaux vocaux, vidéo et de données sur les réseaux IP, tout en veillant à ce que la transition entre les réseaux traditionnels et le nouveau protocole se passe dans de bonnes conditions.

A ce jour, le projet IP a permis d'établir un cadre général et une architecture globale pour la normalisation des futurs réseaux IP et l'UIT a collaboré avec le Groupe d'étude sur l'ingénierie Internet (IETF) à l'élaboration d'une norme commune aux réseaux à commutation de circuits et aux réseaux IP.

En outre, l'UIT est à l'origine du projet IP Cablecom qui vise à mettre au point



des spécifications d'interopérabilité pour la fourniture de services multimédias évolués et en temps réel sur des réseaux câblés bidirectionnels.

Qualité de service

La qualité de service est aujourd'hui un élément définissable de l'offre des prestataires de services de communication. Avec la commutation par circuits, il était souvent difficile d'offrir une garantie de qualité de service lorsqu'on ne disposait pas des méthodes nécessaires pour évaluer les points forts et les points faibles de la fourniture du service.

Les réseaux IP ou réseaux à commutation par paquets intègrent

des outils de mesure de la qualité de service, capacité qui est souvent considérée comme indispensable pour les réseaux de la prochaine génération. Avec cette capacité, les opérateurs pourront en effet garantir des niveaux de qualité de service – ainsi que différentes classes de service – ce qui pourrait permettre aux revendeurs d'offrir une multitude de services multimédias à des prix intéressants pour les utilisateurs terminaux. La qualité de service IP permettra aux opérateurs d'offrir différents niveaux de service à des prix différenciés en leur donnant par exemple la possibilité de pratiquer des prix plus élevés correspondant à un niveau précis de qualité de service garantie.

16 2 0 0 1 L'UIT-T a mis en œuvre un projet spécial visant à établir les modalités des interactions entre systèmes multimédias et à recueillir des statistiques sur la qualité de service du réseau et sur son rapport avec la qualité de fonctionnement de bout en bout. Dans le cadre de ce projet, on cherche également à définir des meilleures pratiques pour les fournisseurs de services, sous forme de définitions d'objectifs de qualité de service. Auparavant, on supposait soit que la qualité de service était assurée par le réseau (UIT-T H.320/RNIS), soit que le réseau n'avait pas la capacité nécessaire pour assurer la qualité de service (UIT-T H.323 V1/réseaux locaux).

Renforcer la sécurité des réseaux

Depuis les événements du 11 septembre 2001, la sécurité est devenue prioritaire pour les Etats, les entreprises et les particuliers. L'UIT est à l'avant-garde de l'élaboration de normes qui contribueront à renforcer la sécurité dans le monde.

Le Secteur de la normalisation de l'UIT, l'UIT-T, a élaboré une norme *de facto* pour l'authentification électronique sur les réseaux publics (Recommandation UIT-T X.509). Cette Recommandation est la référence définitive pour la conception d'applications liées à l'infrastructure de clés publiques (PKI). La Recommandation UIT-T X.509 définit les éléments communément utilisés, par exemple la sécurité des connexions entre un navigateur et un serveur web ou la fourniture de signatures numériques qui permettent de réaliser des transactions de commerce électronique aussi sûrement qu'avec un système traditionnel.

Les travaux se poursuivent pour l'élaboration de normes de sécurité sur les réseaux IP, la Recommandation UIT-T H.323 et les questions relatives à la sécurité des systèmes mobiles pour

les réseaux de la prochaine génération. Plus précisément, les commissions d'études de l'UIT étudient les questions suivantes:

- Protection vis-à-vis des attaques dirigées contre les réseaux
- Vol ou refus de service
- Usurpation d'identité
- Interception illicite
- Télébiométrie à des fins d'authentification
- Sécurité des télécommunications d'urgence
- Impératifs de sécurité pour les réseaux de télécommunication.

Codage pour les réseaux de la prochaine génération

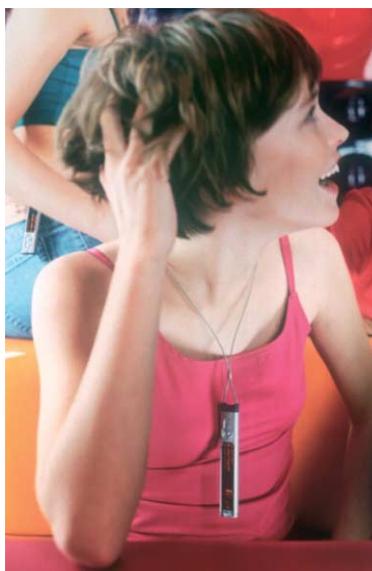
La traduction ou le codage des signaux audio ou vidéo joue un rôle essentiel dans l'acheminement des services multimédias. L'UIT a continué en 2001 à élaborer des recommandations sur le codage et a annoncé la création d'une nouvelle équipe chargée de mettre au point une norme de codage vidéo pour les systèmes de la prochaine génération.

La création de l'Equipe mixte sur la vidéo (JVT) est un nouvel exemple de la volonté de l'UIT-T de collaborer

avec d'autres organismes de normalisation. L'UIT-T et l'ISO/CEI se sont associés dans le cadre d'un projet qui permettra d'améliorer la qualité de fonctionnement du codage vidéo standard. Ce nouveau groupe de travail, l'Equipe mixte sur la vidéo, devrait permettre d'améliorer sensiblement l'efficacité du codage vidéo, ce qui se traduira par une amélioration de la qualité vidéo. On s'attend à ce que la nouvelle norme soit utilisée dans tous les domaines où la largeur de bande ou la capacité de stockage sont limitées.

Ce projet s'inscrit dans le prolongement de celui de l'UIT-T sur la norme UIT-T H.26L (Amélioration du codage vidéo pour les communications multimédias) et fournira une technique unique d'interopérabilité pour le codage vidéo des systèmes de la prochaine génération. Il permettra d'harmoniser du point de vue technique les normes MPEG. Les nouvelles normes devraient être officiellement approuvées avant la fin de l'année 2002.

En outre, un nouveau codec de la parole qui améliore sensiblement la qualité des signaux vocaux a été approuvé en 2001. Cette nouvelle norme UIT-T G.722.2 devrait être utilisée dans diverses applications telle que la téléphonie IP, la conférence audio et vidéo d'excellente qualité et la téléphonie RNIS large bande. Ce codec a été retenu par le projet 3GPP (Projet de partenariat de troisième génération) comme le codec large bande pour le GSM et pour les applications hertziennes de la troisième génération.



Télécommunications et technologie: l'interdépendance



2001:

18



Section 4



Etre Membre de l'UIT – Un contrat de confiance

Fait exceptionnel parmi les institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies, l'UIT se compose d'Etats Membres représentés par leurs administrations publiques, de Membres de Secteur qui comprennent des entités des secteurs privé et public (par exemple opérateurs, équipementiers et régulateurs) ainsi que des organisations qui s'occupent de télécommunications (par exemple, ONG et instituts de recherche et de formation).

L'UIT, dont la création remonte à plus de 135 ans, est devenue l'une des organisations les plus largement représentées dans le monde puisqu'elle compte aujourd'hui 189 Etats Membres, quelque 660 Membres de Secteur et plus de 40 Associés qui, à eux tous, représentent l'ensemble des acteurs de l'industrie des télécommunications.

Les activités de l'UIT ont continué en 2001 à susciter un vif intérêt parmi les membres potentiels de l'UIT-R, l'UIT-T et l'UIT-D. Le nombre de Membres des Secteurs a augmenté cette même année de 7,8% et celui des Associés de 4,9%.

Le Secteur de la normalisation des télécommunications, en particulier, a vu le nombre de ses Membres augmenter sensiblement, puisqu'il a attiré 46 nouveaux Membres et 28 Associés en 2001, soit une hausse de 11% par rapport au chiffre de l'année précédente. Représentant des prestataires de services, des équipementiers, des consultants et des organisations internationales, certains de ces nouveaux Membres venaient aussi de pays en développement.

Dans le cadre des efforts visant à rendre l'organisation plus souple et mieux à même de satisfaire les nouveaux besoins des Membres dans un environnement en pleine mutation, on a vu en 2001

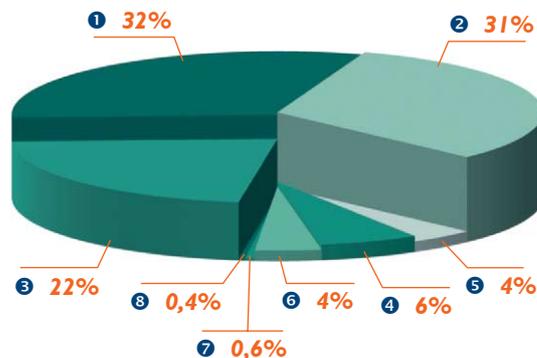
croître l'intérêt pour une nouvelle catégorie, celle des Associés, qui permet aux petites entreprises d'apporter leur contribution aux travaux de telle ou telle commission d'études dans le Secteur de leur choix.

Le renforcement de la participation du secteur privé reflète l'élargissement rapide de la composition de l'Union qui, aujourd'hui, comprend non seulement des opérateurs de télécommunications et des équipementiers, mais aussi des concepteurs de logiciels, des fournisseurs de services Internet, des établissements financiers, des cabinets de conseil spécialisés, des organismes de recherche, des maisons d'édition, et même des établissements universitaires. Les autorités nationales de régulation ont contribué pour beaucoup à cette augmentation du nombre de Membres de l'Union, qui joue un rôle de plus en plus actif dans la prise de décisions au plan international.

Alors que les Membres des Secteurs et les Associés font pression pour que les normes soient produites toujours plus rapidement, le maintien de la croissance constatée en 2001 dépendra pour une bonne partie de la réussite de la réforme de l'UIT et des décisions connexes que prendra la Conférence de plénipotentiaires de Marrakech qui aura lieu en septembre 2002.

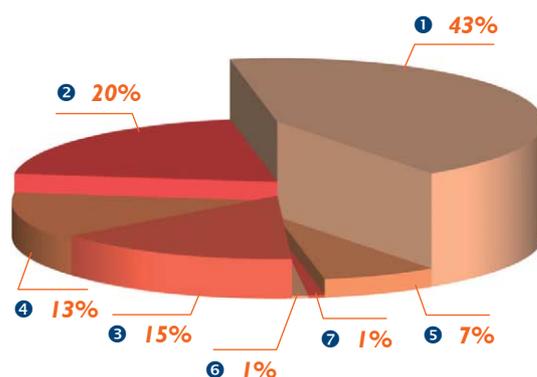
Composition de l'Union en 2001

2 0 0 1 19



- 1 Organismes scientifiques ou industriels
- 2 Exploitations reconnues
- 3 Etats Membres
- 4 Organisations régionales et internationales
- 5 Associés
- 6 Autres entités nationales
- 7 Opérateurs intergouvernementaux de systèmes à satellites
- 8 Institutions de financement et de développement

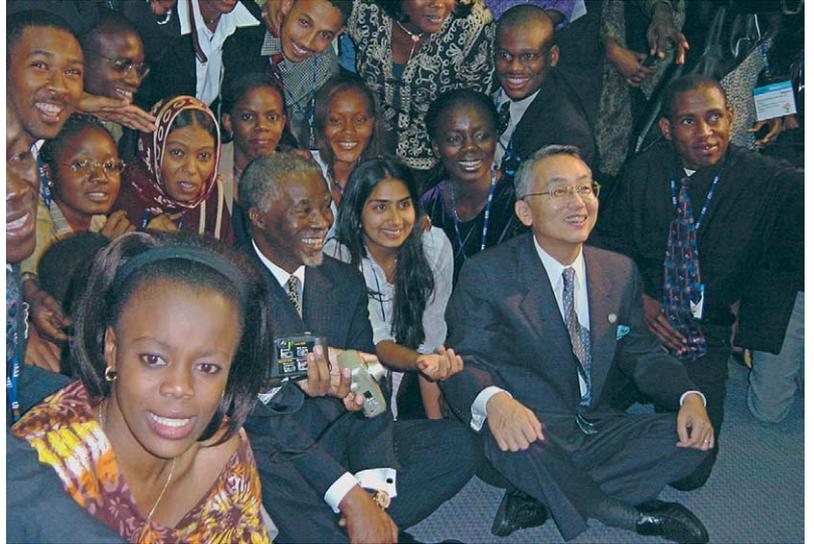
Membres des Secteurs en 2001



- 1 Equipementiers, chercheurs, etc.
- 2 Opérateurs d'autres services que mobiles
- 3 Régulateurs
- 4 Opérateurs de services mobiles
- 5 Organisations internationales de télécommunication
- 6 Organisations internationales de systèmes à satellites
- 7 Organisations régionales de télécommunication



**ITU TELECOM
AFRICA 2001**



ITU TELECOM – Connexion entre l'industrie et la société de l'information

Pour ITU TELECOM, l'année 2001 a été marquée principalement par le succès de l'exposition AFRICA 2001 qui a rassemblé les professionnels du secteur des télécommunications de la totalité du continent africain.

ITU TELECOM AFRICA 2001 (12-16 novembre, Johannesburg, République sudafricaine)

En dépit de la conjoncture économique mondiale défavorable et des bouleversements du secteur des télécommunications, AFRICA 2001, qui a remporté un succès éclatant, a marqué une étape décisive pour l'UIT. En effet, il a été annoncé à cette occasion que la télédensité en Afrique subsaharienne avait pour la première fois franchi la barre de un pour cent, seuil crucial pour la croissance économique. Du moment où s'est tenue AFRICA 2001, le nombre des abonnés au téléphone mobile sur le continent dépassait celui des abonnés au téléphone fixe. L'UIT a par ailleurs pu prévoir, sans grand risque de se tromper, que l'Afrique compterait en 2005 plus de 100 millions d'abonnés au téléphone mobile cellulaire.

Accueillie par le Gouvernement de la République sudafricaine, cette manifestation était la cinquième Exposition régionale et le cinquième Forum régional TELECOM organisés par l'UIT pour l'Afrique. Elle s'est déroulée au *Gallagher Estate*, dans la banlieue de Johannesburg.

L'Exposition a attiré 15 000 professionnels des télécommunications, dont des représentants de nombreuses organisations qui mettent les TIC à la portée des différentes communautés et souhaitaient voir ce qui leur était proposé. Plus de 200 exposants du secteur des télécommunications, de l'informatique et des loisirs audiovisuels étaient sur place pour présenter leurs produits et services les plus récents.

Certains des plus hauts responsables du secteur, qu'il s'agisse d'ambassadeurs, d'une quarantaine de ministres, de P-D.G. des plus importantes sociétés du marché, ainsi que quelques-uns des analystes et des commentateurs les plus réputés, ont assisté à cette manifestation.

Le Forum d'AFRICA 2001 a été particulièrement bien suivi puisqu'il ne restait que des places debout



ITU TELECOM AFRICA 2001 en chiffres

EXPOSANTS	
Exposants	236 exposants de 28 pays, dont 7 pavillons nationaux. 75 sociétés sudafricaines ont exposé.
Surface d'exposition nette	8 314,50 m²
Total des professionnels ayant participé à l'exposition (du 12 au 15 novembre)	13 107 de 95 pays.
PERSONNALITÉS	
Ministres / Représentants de ministres	40
Directeurs généraux	34
Ambassadeurs	55
Délégués des administrations	11
Présidents-directeurs généraux	110
Autres personnalités	356
Total des personnalités	606
FORUM	
Opérateurs du Forum	166 de 42 pays
Orateurs du Forum de la jeunesse et du Symposium de TELECOM sur le développement	68
Participants au Forum de la jeunesse	85 de 48 pays
Délégués au Symposium bénéficiaires d'une bourse	73 de 40 pays
Total des participants au Forum , y compris les orateurs (personnalités et journalistes exclus)	1 060 de plus de 70 pays
PRESSE	
Total de la Presse accréditée	191 journalistes de 123 organes de presse et de 18 pays. 77 photographes et membres des équipes de tournage et du personnel d'appui. 73 journalistes représentant la presse internationale. 118 représentaient les médias sudafricains.
AUTRES PARTICIPANTS	
Autres participants	138
TOTAL DES PARTICIPANTS	
15 102 de plus de 100 pays. Des participants sont venus des 56 pays de la région Afrique.	

pour certaines séances. Au total, plus de 2 000 personnes (y compris les personnalités, les journalistes, etc.) ont assisté aux débats du Forum, qui comprenait un Sommet des politiques et du développement, un Sommet des infrastructures et des applications, un Symposium de TELECOM sur le développement et, pour la première fois, un Forum de la jeunesse.

Les débats du Forum ont été clôturés par Yoshio Utsumi, secrétaire général de l'UIT, Thabo Mbeki, président de la République sudafricaine, Roberto Blois, vice-secrétaire général de l'UIT, Ivy Matsepe-Casaburri, ministre des communications de la République sudafricaine, et Hamadou I. Touré, directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT (BDT).



Réunion des exposants à ITU TELECOM, 22 mai, Genève

L'objectif premier de la réunion des exposants était d'attirer l'attention sur la manifestation WORLD 2003, et de faire connaître les prochaines manifestations régionales. Quelque 200 représentants des exposants y ont assisté. Cette réunion, qui s'est déroulée dans un climat de dialogue franc et constructif, a permis à l'UIT de prouver qu'elle était consciente des problèmes passés et qu'elle s'engageait à tenter de les résoudre.

Réunion du Comité de ITU TELECOM, 14 novembre, République sudafricaine

La réunion du Comité de ITU TELECOM au mois de novembre a rassemblé d'éminents représentants des secteurs privé et public qui ont pu s'exprimer pour faire connaître leurs préoccupations, propositions, critiques et commentaires. A l'issue de cette rencontre très suivie, l'UIT a mis au point plusieurs stratégies novatrices pour les futures manifestations ITU TELECOM.

Manifestations futures

L'UIT s'est également consacrée en 2001 à la préparation des futures manifestations ITU TELECOM qui auront



**ITU TELECOM
WORLD 2003**
Geneva
12-19 October

lieu en 2002 et 2003. Pour obtenir de plus amples détails, consulter le site itu.int/itutelecom

Situation financière

Conformément à l'Article 19 du Règlement financier de l'UIT, tout excédent de recettes ou de dépenses résultant des manifestations mondiales ou régionales TELECOM est transféré au Fonds de roulement des expositions.

ITU TELECOM AFRICA 2001 – Symposium sur le développement

ITU TELECOM AFRICA 2001 et le BDT ont conjointement organisé un symposium consacré aux grandes questions de télécommunication intéressant les

pays d'Afrique en développement. Les questions suivantes ont fait l'objet de discussions approfondies:

- Mise en place d'instances de réglementation efficaces
- Le développement de l'Internet en Afrique: qui doit payer?
- Renforcement des capacités dans la région Afrique.

En outre, des bourses ont été octroyées à deux représentants de chacun de la trentaine de pays participants afin de faciliter leur participation aux travaux du Symposium. A l'issue de ce dernier, une série de recommandations ont été formulées à l'intention des pays participants et de l'UIT sur les solutions les plus adaptées aux problèmes évoqués, à savoir: la réglementation, l'infrastructure et le coût de l'Internet et le renforcement des capacités.

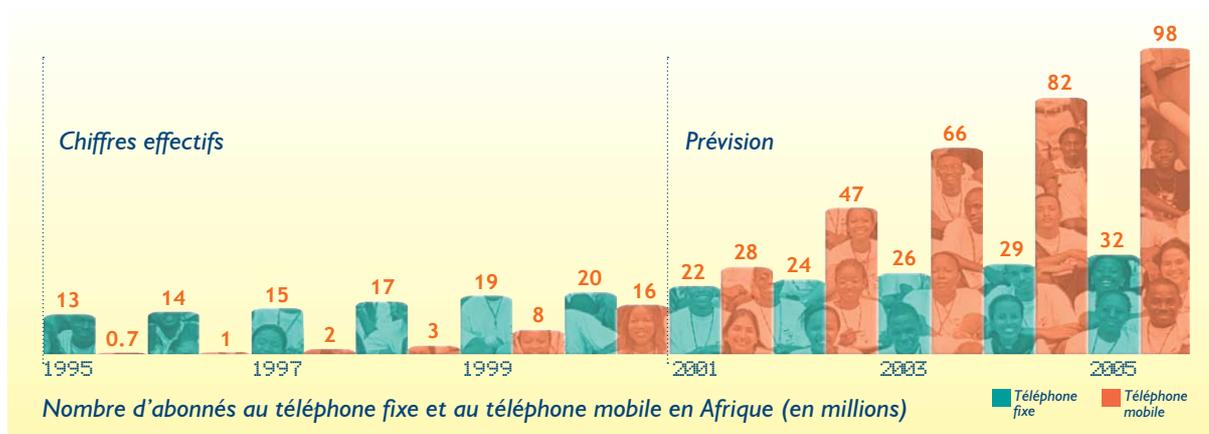
Réglementation:

- Même si elle n'est pas une condition indispensable au développement des réseaux et des services dans le contexte africain, l'existence d'une structure de réglementation contribue à la mise en place d'un cadre juridique propice à l'investissement, en particulier en provenance du secteur privé.
- Les organismes de régulation peuvent se voir accorder une autonomie de gestion en matière technique, administrative et financière, même s'ils ne sont pas totalement affranchis de la tutelle des pouvoirs publics. Ces organismes devraient être en mesure de s'autofinancer par le biais des recettes perçues au titre des accords de licence et de l'impôt.
- Une réglementation devrait être élaborée pour motiver le personnel et une politique de formation continue devrait être mise en place dans tous les domaines d'activité de l'organisme de régulation.

La situation du Fonds de roulement des expositions a évolué comme suit en 2001:

	Débit (CHF)	Crédit (CHF)
Solde au 31 décembre 2000		32 471 739,11
Recettes		
ITU TELECOM AMERICAS 2000		3 038 371,30
ITU TELECOM ASIA 2000		3 048 421,79
ITU TELECOM MIDDLE EAST & ARAB STATES 2001		-1 027 341,82
Recettes de manifestations antérieures		117 142,02
Dépenses		
Transfert pour le financement de projets de coopération technique	5 000 000,00	
Solde au 31 décembre 2001		32 648 332,40
Le montant minimal du Fonds est fixé à:	5 000 000,00	

Les comptes d'AFRICA 2001 ont été clôturés en 2002 et le résultat provisoire non vérifié est de -3 462 098,90 CHF.



- Les organismes de régulation devraient, entre autres fonctions, assurer le développement des réseaux et des services et protéger les intérêts des utilisateurs en ce qui concerne l'accessibilité financière et la qualité de service.

- Il importe de créer des associations de régulation régionales et sous-régionales analogues à l'Association des instances de réglementation des télécommunications de l'Afrique australe (TRASA) et à l'Association des régulateurs des télécommunications de l'Afrique de l'Ouest (WATRA).

Infrastructure et coûts de l'Internet:

- Parvenir à une demande suffisante, pratiquer une politique d'achats en gros au niveau régional et faire assembler les terminaux informatiques sur le plan local sont des mesures dont l'exécution pourrait se traduire par une baisse sensible des coûts.

- Le subventionnement n'est pas une solution réaliste; néanmoins, il convient d'envisager des méthodes novatrices, par exemple d'intégrer l'Internet dans les programmes scolaires.

- Les fournisseurs de services Internet et les opérateurs de réseau doivent partager les passerelles et les frais d'interconnexion, pour une meilleure efficacité.

- Les régulateurs devraient jouer un rôle de catalyseur pour assurer

l'accès universel aux TIC par le biais de programmes de financement.

Renforcement des capacités:

- L'Afrique doit fixer ses propres priorités, tâche difficile qui incombe tant au secteur public qu'au secteur privé.

- Les parties intéressées doivent s'impliquer dans le renforcement des compétences et des crédits suffisants doivent être dégagés à cette fin.

- Les gouvernements doivent accorder la priorité à l'enseignement à tous les niveaux; par ailleurs, les universités et les établissements scolaires doivent, en étroite collaboration avec les secteurs public et privé, veiller à ce que l'enseignement et les programmes répondent aux besoins de la population.

- Il conviendrait de définir des meilleures pratiques et des systèmes de référence optimaux afin de garantir la qualité et l'efficacité de l'enseignement.

- L'initiative de l'UIT pour la création de centres d'excellence peut contribuer à encourager sensiblement la formation professionnelle en Afrique.

Les partenariats de l'UIT, à l'avant-garde de la lutte contre la fracture numérique

L'UIT défend depuis longtemps avec vigueur le concept de télécentres communautaires polyvalents (TCP), par le biais des activités de son Bureau de développement des télécommunications. Notre engagement en faveur de ces

Afrique: Où en est la connectivité?

Les indicateurs des télécommunications africaines, 2001, sixième publication relative aux indicateurs pour la région Afrique, a été spécialement rédigée en vue de ITU TELECOM AFRICA 2001. Le rapport analyse avec perspicacité les progrès du secteur des technologies de l'information et de la communication sur le continent, tandis que les indicateurs donnent les renseignements les plus à jour sur le développement des TIC à l'échelle régionale et nationale. A une époque cruciale pour l'expansion des TIC en Afrique, l'analyse des tendances de croissance, des méthodes de réglementation et des données de base est fort utile pour permettre de définir les besoins actuels et futurs, l'objectif global étant de parvenir à réduire la fracture numérique (itu.int ITU-D/ict/publications/afrique/2001).



centres, qui contribuent à faire directement profiter ceux qui en ont besoin des avantages de la société de l'information, a pris une nouvelle dimension avec la signature d'un accord entre l'UIT, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en vue de la création d'un réseau de trois télécentres communautaires polyvalents à l'intérieur et aux environs de camps de réfugiés situés à la frontière nord-ouest de la Tanzanie. WorldSpace Corporation et l'organisation *Volunteers in Technical Assistance* (VITA) se sont également associées à ce projet.

Grâce à ces centres, il sera possible de répondre aux besoins des populations rurales, des agents d'organisations humanitaires et de quelque 135 000 réfugiés, pour la plupart en provenance du Burundi, en matière de santé, d'enseignement, d'information et de communications. Ces centres ne se limiteront pas à fournir, pour la première fois, des liaisons de base (téléphonie, télécopie et Internet) aux réfugiés pour qu'ils puissent se mettre en rapport avec les membres de leur famille qui auraient pu émigrer vers

d'autres pays de la région ou hors du continent, mais sont également conçus pour jouer le rôle de centre éducatif pour les enfants réfugiés et pour la formation des enseignants. Les télécentres donneront également un accès à des informations d'ordre médical, aux programmes radio de WorldSpace et à un contenu multimédia utilisant le web. Ils devraient également encourager la création et l'expansion d'entreprises locales et permettre à la population locale d'acquérir des compétences dans le secteur des TIC.

L'UIT coordonnera la création des télécentres et les équipera; pour sa part, le HCR fournira une contribution en nature sous forme d'infrastructures matérielles et de générateurs électriques, ainsi que la main-d'œuvre nécessaire pour fournir un appui technique à ces centres. L'UNESCO apportera ses compétences dans plusieurs domaines: organisation au niveau local, information utilisant les TIC et contenu des apprentissages au service du développement. VITA, de son côté, fournira des services de communication par satellite et des services d'information par le biais de son réseau VITA-Connect

et mettra à disposition une station au sol, une antenne, et un logiciel assurant une connectivité de base par courrier électronique. Parallèlement, **WorldSpace Corporation** fournira sur chaque site des équipements de radiocommunication, un récepteur de satellite et un terminal de données pour le téléchargement de documents et de jeux éducatifs multimédias utilisant le web. Le **Gouvernement tanzanien** mettra le terrain à disposition, la **Tanzanian Commission for Science and Technology** se chargera de la mise en œuvre du projet et la **Tanzania Communications Commission** évaluera le fonctionnement des télécentres.

La Tanzanie accueille plus de 500 000 réfugiés de pays voisins déchirés par les conflits. La création d'un télécentre communautaire polyvalent peut aider ces communautés à améliorer leurs conditions d'existence dans les camps et à saisir les chances qui leur sont données de se construire un meilleur avenir après leur sortie du camp. Les réfugiés, femmes y comprises, recevront une formation, l'objectif étant qu'ils soient capables de gérer eux-mêmes les centres.

Les radiocommunications et la société de l'information

Pendant presque un siècle, les radiocommunications ont été au cœur de la mission de l'UIT visant à relier les hommes entre eux au moyen des communications, tâche qui a nécessité l'engagement sans faille de nombreux partenaires.

Le Bureau des radiocommunications définit les caractéristiques techniques et les procédures d'exploitation pour toute une gamme de services hertziens. Il joue également un rôle crucial dans la gestion du spectre des fréquences radioélectriques, ressource

limitée qui est de plus en plus sollicitée. Les travaux du Bureau ont une incidence capitale pour de nombreuses activités humaines fondées sur la connectivité: télécommunications, radiodiffusion, radiocommunications d'amateur, recherche spatiale, radioastronomie, services aéronautique et maritime, météorologie, et surtout, services de communication d'urgence qui assurent la sécurité de la vie humaine sur terre, en mer, dans les airs et dans l'espace.

Perspectives d'avenir

Pour donner aux êtres humains accès aux moyens de communication, il importe que soient élaborés un cadre réglementaire adapté et des normes appropriées. La Conférence mondiale des radiocommunications qui aura lieu en 2003 (CMR-03) à Genève (Suisse) jouera une nouvelle fois un rôle fondamental dans l'élaboration d'un tel cadre afin d'assurer une utilisation équitable et efficace du spectre des fréquences radioélectriques. En 2001, les travaux des commissions d'études de l'UIT-R et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure, en vue de la CMR-03, ont posé les bases techniques et d'exploitation nécessaires à la prise de décisions judicieuses. Grâce à ces travaux, la communauté mondiale des radiocommunications dispose en temps utile de normes pertinentes pour pouvoir continuer à déployer des systèmes et des services mobiles, hertziens et par satellite.

L'ensemble des commissions d'études de l'UIT-R et la Commission spéciale ont participé à la préparation de



l'Assemblée des radiocommunications (AR-03) et de la CMR-03, et, à ce titre, ont rédigé des contributions de fond pour la Réunion de préparation à la Conférence qui doit se tenir en novembre 2002.

Les principaux domaines d'études relatifs à la normalisation sont les suivants: limites techniques et contraintes d'exploitation pour les attributions du service fixe par satellites aux services scientifiques spatiaux, stations terriennes à bord de navires utilisant des bandes du service fixe par satellite, et attributions aux services fixes de Terre.

Des dispositions spéciales ont été prises en vue de la révision de l'Accord de Stockholm (1961) afin d'ouvrir la voie à la mise en service des systèmes numériques de radiodiffusion sonore et télévisuelle. Les présidents et vice-présidents des commissions d'études de l'UIT-R ont désigné la Commission d'études 6 (Radiodiffusion) commission d'études directrice. Cette dernière a donc créé un nouveau groupe d'action chargé de rédiger un rapport technique en vue de la première session de cette Conférence régionale. Une nouvelle recommandation décrivant une méthode de prévision de

la propagation en ondes métriques et décimétriques point à zone, utilisable par le service de radiodiffusion et les services mobiles, devrait constituer une grande partie de ce travail préparatoire.

Par ailleurs, l'élaboration de plusieurs Recommandations nouvelles ou révisées sur les normes relatives aux systèmes de radiocommunication a beaucoup avancé. Il s'agit en particulier des normes destinées à faciliter la mise en service des systèmes IMT-2000 et à tenir compte des caractéristiques techniques et des critères de partage, dans l'optique de la CMR-03.

Les commissions d'études ont également rédigé un nombre considérable de nouveaux manuels qui ont été publiés en 2001 ou sont en cours de préparation. Ces manuels portent sur les sujets suivants:

- Communications par satellite
- Propagation des ondes radioélectriques dans le service mobile terrestre de Terre, dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques
- Radiodiffusion sonore numérique
- Radiodiffusion télévisuelle numérique par voie hertzienne de Terre

- Communications dans le service de recherche spatiale
- Utilisation du spectre radioélectrique pour la météorologie
- Systèmes et réseaux de communication adaptatifs en fréquence fonctionnant dans les bandes des ondes hectométriques et décimétriques
- Contrôle des émissions (nouvelle édition).

Services spatiaux

Les satellites jouent un rôle important dans la mise au point de systèmes et de services mondiaux de communication. Ils englobent des services toujours plus nombreux, bien au-delà des services traditionnels (fixe et mobile) de téléphonie et de données. Ces services sont, entre autres, les suivants: radiodiffusion, cinéma numérique, météorologie, communications maritimes, soins de santé, téléenseignement et recherche spatiale.

L'UIT-R joue un rôle essentiel dans l'élaboration d'un cadre réglementaire, politique et technologique adapté à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique en général, et des systèmes à satellites et de leurs applications en particulier.

Le Bureau des radiocommunications a pour objectif premier de traiter les fiches de notification relatives aux systèmes à satellites, nouveaux ou modifiés. A la fin de l'année 2001, selon le Bureau, 1 409 demandes de coordination étaient en attente. Alors que le nombre de fiches de notification est pratiquement le même que l'année précédente, il devient possible de les traiter plus rapidement grâce à l'amélioration des méthodes et des logiciels. Le Bureau n'en est pas moins toujours surchargé de travail, du fait que le volume des fiches de notification pour la publication anticipée, la coordination des nouveaux systèmes

et les modifications apportées aux systèmes existants est toujours environ cinq fois supérieur au nombre de systèmes effectivement mis en service.

En 2001, le Bureau a également appliqué les décisions de la CMR-2000 visant à mettre en œuvre de nouveaux Plans pour le service de radiodiffusion par satellite (SRS) ainsi que les Listes pour les Régions 1 et 3 établies par la Conférence. Il a donc été nécessaire d'achever l'étude commencée en 2000 sur tous les systèmes à satellites pertinents ayant déjà fait l'objet d'une publication, afin de se prononcer sur l'existence de nouveaux besoins de coordination. Cet examen permettra au Bureau de reprendre son activité normale et d'examiner les projets de modification qu'il est proposé d'apporter aux Plans.

Services de Terre

Alors que les services par satellite sont un élément essentiel de la mise en place d'un réseau mondial de communication pleinement efficace, la plupart des applications et des services utilisent des systèmes de Terre fixes ou mobiles, filaires ou hertziens, qui sont susceptibles d'être victimes de brouillages préjudiciables.

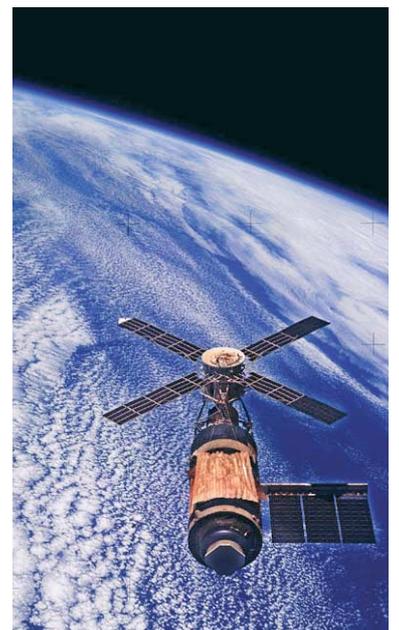
La composante FM/TV du système de traitement des fiches de notification des services de Terre (TerRaSys) est devenue pleinement opérationnelle en 2001 et le retard qui s'était accumulé a été résorbé à la fin du mois d'octobre 2001 (achèvement du traitement de 7 754 fiches de notification d'assignations nouvelles ou modifiées au titre de l'Article S11 ainsi que de 10 072 fiches portant sur des modifications des plans en application de différents accords régionaux).

Pour le traitement des fiches de notification pour lesquelles il n'existe pas encore d'outils normalisés, on a

conçu des bases de données locales, ce qui a permis de traiter 45 081 fiches au titre de l'Article S11 ainsi que 134 fiches en application de diverses procédures de modification des plans. Les informations correspondantes ont été publiées toutes les deux semaines par le biais de la Circulaire internationale d'information sur les fréquences (IFIC) ainsi que sur le site web de l'UIT.

Par ailleurs, quelque 30 373 fiches de notification ont été traitées en application de la procédure de l'Article S12 (service de radiodiffusion à ondes décamétriques) et les informations correspondantes, y compris les résultats des analyses de compatibilité, ont été diffusés régulièrement tous les mois sur CD-ROM.

Le Bureau a continué à fournir des informations à jour sur l'utilisation du spectre ainsi qu'à publier divers documents de service relatifs aux stations de navire, aux stations côtières, aux stations de radiorepérage et de services spéciaux, et aux indicatifs





d'appel. La base de données en ligne sur les stations de navire ou Système d'accès et de consultation de la base de données du service mobile maritime (MARS), qui peut être consultée 24 heures sur 24, a été étoffée grâce à l'adjonction de nouvelles informations sur les opérations de recherches et de sauvetage et des dispositions ont été prises pour donner accès à ces nouvelles données aux utilisateurs agréés dans le monde entier.

Pour répondre à la demande de plusieurs catégories d'utilisateurs, la Nomenclature des stations de navire (Liste V) a été publiée en format double: en version papier contenant des informations détaillées sur toutes les stations de navire effectuant normalement des voyages internationaux, et en version sur CD-ROM contenant des renseignements complets sur toutes les stations de navire figurant dans la base de données correspondante de l'UIT.

Coordination des plans

L'un des principaux résultats de l'année 2001 a été l'achèvement, pour répondre aux attentes des Membres

telles qu'elles étaient exprimées dans la Résolution 72 de la Conférence de plénipotentiaires de Minneapolis, d'un plan opérationnel sur deux ans visant à améliorer la coordination entre les planifications stratégique, financière et opérationnelle. Ce plan opérationnel, qui porte sur la totalité de l'exercice budgétaire 2002-2003, établit également des relations avec la structure budgétaire ainsi qu'avec les activités qui y sont définies. En outre, ce plan biennal amélioré fixe les résultats à atteindre au cours de la période 2002-2003 et décrit ceux qui ont été obtenus au cours de l'exercice précédent.

Le plan biennal permettra une gestion plus efficace des ressources limitées du Bureau. Les travaux qui doivent être effectués au sein des différentes unités du BR seront évalués au moyen de rapports trimestriels, la situation à la fin de chaque trimestre étant comparée aux résultats escomptés. Cette évaluation sera facilitée par l'utilisation d'indicateurs fondamentaux de performance qui privilégieront les besoins des membres, compte tenu, d'une part, de la charge de travail du BR et, d'autre part, du montant des ressources disponibles

correspondant aux propositions du Secrétaire général et aux décisions du Conseil de l'UIT.

Des efforts considérables sont également consentis pour fournir les logiciels nécessaires au traitement des fiches de notification des services spatiaux et de Terre présentées par les Etats Membres de l'UIT. Ces logiciels servent à la saisie, à l'examen et à la validation des fiches de notification. On les utilise également pour publier les résultats de ces examens afin d'informer la communauté internationale de la mise en œuvre de nouveaux services. Ainsi, le Bureau aide les administrations des Etats Membres de l'UIT à déterminer les cas dans lesquels leurs services nationaux risquent d'être victimes de brouillages.

Le Bureau s'occupe également de la diffusion de manuels, de normes et de documents sur la réglementation dans les domaines de compétence de l'UIT-R. Il contribue en outre aux travaux de l'UIT-D en concevant et en organisant des séminaires pour les Etats Membres de l'UIT et les Membres de Secteur de l'UIT-R. En 2001, de tels



séminaires ont eu lieu en Iran et au Mexique, et des ateliers pratiques ont également été organisés à Genève au sujet des services spatiaux et des services de Terre.

La série complète des Recommandations UIT-R a été publiée en 2001. Elle comprend 92 Volumes de Recommandations (en anglais, français et espagnol) adoptées par l'Assemblée des radiocommunications réunie à Istanbul, Turquie, en mai 2000. Ces textes, qui sont publiés sur papier et sur CD-ROM, sont également disponibles en ligne sur le site web de l'UIT.

Le Bureau a également publié l'édition 2001 du Règlement des radiocommunications, qui comprend tous les amendements et toutes les décisions de la Conférence mondiale des radiocommunications (Istanbul, 2000), en version imprimée et en version électronique.

Partenariats entre secteur public et secteur privé – La clé d'une action durable

L'UIT a signé en 2001 des mémorandums d'accord non exclusifs avec Siemens et Alcatel dans le cadre de son initiative pour

la création de centres d'excellence. Les deux équipementiers européens fourniront des contributions en nature (sous forme d'équipements) et détacheront des experts qui aideront à la conception de nouveaux cours de formation aux TIC afin de compléter les programmes actuellement offerts dans le cadre des centres d'excellence.

Les centres d'excellence de l'UIT servent de pôles de coordination dans les différentes régions du monde en développement et couvrent plusieurs domaines: formation professionnelle, renforcement des capacités professionnelles, recherches et informations sur les questions de télécommunication. Une formation est offerte aux décideurs, aux régulateurs, aux cadres supérieurs et aux responsables de la gestion des fréquences. Les centres servent également de pôles pour la coordination des initiatives relatives à la société de l'information; prises sur le plan régional et mondial, ils exercent une activité de conseil à l'intention des pouvoirs publics et du secteur privé et offrent en outre des installations pour la tenue de conférences, de séminaires et de colloques.

Le renforcement des capacités en ressources humaines pour la gestion et l'administration des réseaux dans le nouvel environnement des télécommunications est l'un des principaux objectifs de l'UIT. L'amélioration durable des services de télécommunication dans toutes les régions du monde passe par l'établissement de partenariats entre les secteurs public et privé, tels que ceux qui ont été conclus avec Alcatel et Siemens.

Les centres d'excellence tels que l'École supérieure multinationale des télécommunications (ESMT) de Dakar





et l'Institut régional africain de formation supérieure en télécommunications (AFRALTI) de Nairobi sont des établissements qui n'ont rien de virtuel et qui sont au service des professionnels, de l'Afrique de l'Ouest pour le premier, et de l'Afrique de l'Est pour le second. D'autres centres sont en fait des réseaux d'établissements qui acquièrent et diffusent des exemples de meilleures pratiques et des matériels de formation. Les programmes, structurés en modules, portent sur les disciplines suivantes: politiques de télécommunication, questions de réglementation, gestion du spectre, gestion commerciale, sensibilisation aux nouvelles technologies et au protocole IP, et développement des ressources humaines.

Des liaisons virtuelles pour la formation dans le domaine de la radiodiffusion

L'Union de radiodiffusion Asie-Pacifique (ABU) et le *Asia-Pacific*

Institute for Broadcasting Development (AIBD) ont inauguré en 2001 un centre de formation virtuel, dans le cadre du projet de centre d'excellence de l'UIT pour la région Asie-Pacifique. L'objectif était de répondre à la demande croissante de formation professionnelle dans le domaine de la radiodiffusion.

En effet, du fait de l'évolution technologique, les radiodiffuseurs des pays en développement sont confrontés à de nouveaux problèmes: le risque est, s'ils ne sont pas en mesure d'adopter les technologies numériques, que l'écart se creuse encore entre leurs pratiques et les normes universellement reconnues en matière de radiodiffusion. Le centre de formation virtuel assurera une formation portant sur tous les aspects de la radiodiffusion à l'ensemble des diffuseurs de la région.

2001:

30



Section 5



Finances de l'Union

2 0 0 1 **31**

Le budget pour l'exercice 2000-2001 a été mis en œuvre avec succès en dépit des difficultés dues aux fluctuations du taux de change entre le franc suisse (CHF) et le dollar des Etats-Unis (USD).

La réalisation de l'ensemble des travaux occasionnés par la tenue de la Conférence mondiale des radiocommunications a retardé le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite. Cela a entraîné le report de recettes escomptées, d'où un manque à gagner de quelque 11 millions CHF par rapport aux recettes budgétisées. Le déficit des recettes par rapport au budget a donc été de 2,4 millions CHF, en dépit de l'augmentation des recettes provenant des contributions des Membres des Secteurs et des Associés.

La mise en œuvre du budget pour 2000-2001 a abouti à un résultat d'exploitation bénéficiaire de 2,3 millions CHF, après l'annulation de créances irrécupérables pour un montant de 0,87 million CHF.

Budget

A sa session de 1999, le Conseil a approuvé le budget de l'Union pour l'exercice 2000-2001, d'un montant de 332,6 millions CHF. A ses sessions de 2000 et de 2001, il a augmenté les

crédits de 4,2 millions CHF. Le montant de l'unité contributive pour les Etats Membres a été fixé à 315 000 CHF pour 2000 et 2001 (contre 328 000 CHF pour 1998 et 1999), sur la base de 358 3/16 unités. Le montant de l'unité contributive pour les Membres des Secteurs a été fixé à 63 000 CHF (contre 65 000 CHF pour 1998 et 1999), ce qui représente 1/5^{ème} du montant de l'unité contributive versée par les Etats Membres.

Recettes et dépenses

Les recettes inscrites au budget de l'Union pour 2000-2001, dont un montant de 14 millions CHF prélevés sur le Fonds de réserve, étaient de 336,9 millions CHF. Les recettes effectives s'élevaient à 334,5 millions CHF (contre 359,1 millions pour l'exercice 1998-1999), soit 0,72% de moins que le montant inscrit au budget. Le tableau ci-dessous fournit des informations plus précises sur les recettes inscrites au budget et les recettes effectives.

Le montant total des dépenses s'est élevé à 332,2 millions CHF (contre 329,8 millions CHF pour l'exercice 1998-1999), soit 1,66% de moins que ce qui était inscrit au budget. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au tableau ci-dessous. Compte tenu du

montant des recettes, inférieur aux prévisions à hauteur de 2,4 millions CHF, et de l'annulation de créances irrécupérables pour un montant de 865 500 CHF, l'excédent des recettes sur les dépenses s'élève à 2,3 millions CHF (contre 29,3 millions CHF pour l'exercice 1998-1999), montant qui a été transféré au Fonds de réserve.

Source de recettes	Recettes (1 000 CHF)		
	Chiffres effectifs pour 1998-1999	Chiffres inscrits au budget pour 2000-2001	Chiffres effectifs pour 2000-2001
Etats Membres	241 538	225 802	225 362
Membres des Secteurs	47 095	41 040	47 639
Associés			231
Recettes au titre des dépenses d'appui	14 582	7 500	4 748
Recettes au titre des intérêts créditeurs	3 194	2 500	7 119
Vente des publications	29 634	28 000	26 577
Recettes au titre du recouvrement des coûts	4 033	16 515	5 421
Recettes diverses	1 024	1 420	1 108

Secteur	Dépenses (1 000 CHF)		
	Chiffres effectifs pour 1998-1999	Chiffres inscrits au budget pour 2000-2001	Chiffres effectifs pour 2000-2001
Secrétariat général et activités intersectorielles	188 752	175 935	174 022
Secteur des radiocommunications	60 295	67 276	67 408
Secteur de la normalisation des télécommunications	19 836	26 825	25 386
Secteur du développement des télécommunications	60 475	66 895	64 516

Projets de coopération technique

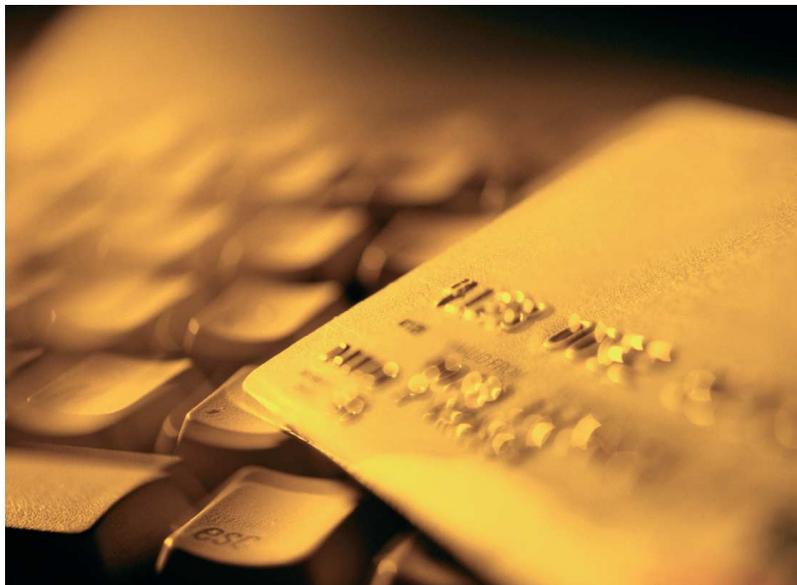
En 2001, le total des dépenses pour les projets au titre du PNUD s'est chiffré à 4,4 millions USD et celui des projets au titre du Fonds d'affectation spéciale à 9,9 millions USD. Le total des dépenses était donc de 14,3 millions USD. Les recettes correspondantes au titre des dépenses d'appui ont été de 0,7 million USD, soit 1,2 million CHF. Des contributions en espèces au titre des Fonds d'affectation spéciale ont été reçues pour un total de 15,5 millions USD.

Liquidités et dépôts à terme

Les contributeurs au budget de l'Union ayant été, en grande partie, ponctuels dans leurs versements, les liquidités sont restées à un niveau satisfaisant pendant tout l'exercice biennal. Le montant des contributions pour 2002 payées en avance s'est chiffré à 70,6 millions CHF. Il n'a donc pas été nécessaire de demander des fonds au Gouvernement de la Confédération suisse. Les fonds disponibles ont été investis pendant l'exercice biennal et les recettes provenant des intérêts se sont élevées à 7,1 millions CHF.

Les créances irrécupérables, d'un montant total de 865 500 CHF, ont été passées par pertes et profits par des prélèvements correspondants de la Provision pour comptes débiteurs.

Les principaux indicateurs montrent que la situation financière de l'Union est saine, malgré un niveau de créances à recouvrer s'élevant à 58,7 millions CHF à la fin 2001. Le montant de la Provision pour comptes débiteurs est de 52,5 millions CHF, ce qui représente une couverture de 89,6% de tous les arriérés.



Fonds en capital et Fonds de réserve

A sa session de 2001, le Conseil a approuvé la création d'un fonds de roulement pour les technologies de l'information, auquel ont été alloués 3,95 millions CHF prélevés sur le Fonds de réserve. A cette même session de 2001, le Conseil a également approuvé le transfert de 4,75 millions CHF du Fonds de réserve au fonds d'entretien des bâtiments.

A la fin de 2001, le Fonds de roulement des expositions enregistrait un solde de 32,6 millions CHF, contre 32,4 millions CHF au 1^{er} janvier 2001.

Le Fonds spécial de coopération technique est alimenté par des contributions volontaires visant à satisfaire les besoins en télécommunication des pays en développement et à répondre aux demandes urgentes d'assistance qu'ils soumettent à l'Union. Les dépenses connexes relatives aux projets se chiffraient à 2,3 millions USD au titre

du Fonds spécial et des excédents dégagés par ITU TELECOM. Le capital du Fonds spécial était de 13,9 millions USD au 31 décembre 2001.

Le Fonds de réserve est alimenté essentiellement par des crédits budgétaires inutilisés. Au 31 décembre 2001, l'avoir du Fonds se chiffrait à 17,6 millions CHF (contre 38,4 millions CHF en 1999), dont 2 millions CHF pour les activités au titre du recouvrement des coûts qui font l'objet d'une rubrique distincte dans le cadre du Fonds de réserve.

Conclusion

Bien que la situation financière de l'UIT soit saine, certains indicateurs révèlent les limites du cadre financier actuel. Un système financier moins rigide, permettant une meilleure compréhension des effets de variations des facteurs et éléments externes, devrait permettre de garantir une meilleure stabilité financière de l'Union.



Communication institutionnelle

Union internationale des télécommunications

Place des Nations

CH-1211 Genève 20, Suisse

Téléphone: +41 22 730 6039

Fax: +41 22 730 5939

E-mail: pressinfo@itu.int

Site web: itu.int